



Personal Financial Advisor
Conférence PFA du 20 octobre 2016
Hotel Charleroi Airport - Gosselies

Invitation

Cher Personal Financial Advisor,

Nous avons le plaisir de vous inviter le jeudi 20 octobre 2016 à notre dernière conférence PFA de l'année, qui aura lieu à l'hôtel Charleroi Airport à Gosselies..

Pour cette conférence, nous avons choisi de faire appel à trois orateurs de renommée pour des interventions basées sur des thèmes d'actualité relatifs au conseil financier personnalisé. C'est dans cette optique que nous avons le plaisir d'accueillir :

Grégory Homans, avocat-associé du cabinet Dekeyser & Associés, qui examinera avec nous les atouts civils et fiscaux du recours à une donation et à une fondation familiale en regard des nouvelles positions du VLABEL. Il analysera ensuite les opportunités offertes dans le cadre d'une organisation successorale par un récent règlement européen. On s'intéressera enfin au sort à réserver aux biens à l'étranger (comment les régulariser ? faut-il les rapatrier en Belgique ? convient-il de sortir des structures étrangères ? ...). Il consacrera une attention particulière aux assurances-vie souscrites auprès d'une compagnie étrangère en abordant la DLU Quater. Pour ce faire, il vous invite à consulter le site internet mis en place par le Cabinet d'avocats Dekeyser & Associés (www.regularisation.be)

Jo Stremersch, économiste et managing partner chez Stremersch, Van Broekhoven & Partners, bien connu de nous tous. Il recadrera pour nous les différents aspects du conseil financier personnalisé praticable en Belgique compte tenu des directives de la FSMA. Il en profitera pour nous expliquer pourquoi il a arrêté la collaboration avec €FPA et ce qu'il propose comme collaboration pour l'avenir, de manière à pouvoir continuer à conseiller au mieux les intérêts de nos clients dans le cadre de leurs finances personnelles.

Bruno Colmant, Prof. Dr. à la Vlerick Management School et à l'UCL et Head of Macro Research chez Degroof Petercam, qui fera un tour d'horizon macroéconomique avec nous sur fond d'élections américaines et de la gestion du Brexit, mais surtout en se basant sur les taux négatifs. Quelles sont les causes et les conséquences des taux négatifs ? Comment cela va-t-il se terminer ?

Ce workshop fait partie du package PFA de formation permanente pour l'année 2016

Au plaisir de vous revoir très bientôt à ce dernier séminaire de l'année.



Daniel Nagels
Responsable PFA
AXA Business Training



Patrick Plantefève-Castruyck
Manager AXA Business Training
Direction Retail

Programme de la matinée

09h00	Accueil
09h30	Introduction – Présentation du programme
09h35	Patrimoine mobilier : planification successorale et régularisation fiscale (partie 1) Grégory Homans , avocat-associé du cabinet Dekeyser & Associés
11h05	Pause
11h30	Patrimoine mobilier : planification successorale et régularisation fiscale (partie 2) Grégory Homans , avocat-associé du cabinet Dekeyser & Associés
13h00	Lunch

Programme de l'après-midi

14h00	Le conseil financier personnalisé en 2016 Jo Stremersch , managing partner chez Stremersch, Van Broekhoven & Partners
15h30	Pause
15h50	Les causes et les conséquences des taux négatifs Bruno Colmant , docteur en économie appliquée
17h20	Clôture du séminaire
17h30	Verre de l'amitié
19h00	Fin du séminaire

**Ce programme entre en ligne de compte pour le recyclage PFA (6 heures)
et FSMA (6 points banque et 6 points assurances)
Les attestations vous seront adressées par courrier séparé.**



Hôtel Charleroi Airport
Chaussée de Courcelles 115
6041 Gosselies
Tel. : +32(0)71.25.00.50

Inscription

Si vous désirez participer à ce séminaire
et que vous n'êtes pas encore inscrit sur ABT Online
il y a lieu de s'inscrire avant le 3 octobre 2016
via Extranet Pro, dans l'onglet formations et sur ABT Online
(cf instructions d'inscription dans le mail d'envoi)

Ce séminaire PFA
fait partie du package de formation permanente pour 2016